



panne internet (fibre couper)

Par **patrickbenoit93600**, le **04/02/2021** à **20:50**

Bonsoir,

Depuis le 31 décembre je subis une panne internet(fibre coupée). Mon opérateur ne peut pas intervenir sur l'installation défectueuse car elle se situe dans un boitier qui appartient à SFR.

Mon operateur a déjà pris contact avec eux à plusieurs reprises mais toujours pas d'intervention de leur part. J'ai pris contact avec la mairie (car c'est eux qui ont donné le marché à SFR) qui les a contacté aussi et ce à plusieurs reprises. Ils ont promis d'intervenir en urgence mais jusqu'à maintenant, je n'ai toujours rien.

J'ai envoyé un recommandé à mon opérateur en vu d'un geste commercial car nous nous retrouvons sans télé, sans téléphone et sans internet. On ne peut pas payer pour un service qu'on a pas. Ma conjointe devant effectuer son activité professionnelle en ligne se retrouve bloquée. En cette période compliquée, nous "sommes" coupés de tout. Nous avons des enfants et cette situation ne peut plus continuer. Nous allons adresser en ce sens un RAR à SFR également.

Quels sont les recours dont nous disposons?

Vous remerciant par avance pour vos réponses.

Par **morobar**, le **05/02/2021** à **09:36**

Bonjour,

- a) mise en demeure de l'opérateur selon contrat signé.
- b) souscription d'un contrat "professionnel" si besoin pro.